

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Poste d'ASEM ou ATSEM
- En multi-accueils, accueil de loisirs et crèches...

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Après un niveau V : CAP, BEPA SAP ou un BAC PRO (SAPAT, ASSP, ...)
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables.
- Détail des modalités d'accès ⁽¹⁾

EXAMEN

- Diplôme d'État délivré par le ministère de l'Éducation Nationale de niveau 3
- 3 épreuves terminales (Orales et écrites)
- Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- RNCP : N°28048 - Certif info : N°95009

POURSUITES D'ÉTUDES

- École d'auxiliaire de puériculture
- Éducatrice de jeunes enfants

UN TREMPLIN POUR...

- Un accès à l'emploi
- Concours de la fonction territoriale (ATSEM)

QUELQUES CHIFFRES ⁽¹⁾ ⁽³⁾

- 92% de réussite à l'examen en juin 2019 (11 reçus sur 12 présentés)
- 100% de persévérance ⁽²⁾ en formation sur l'année scolaire
- 6 mois après la formation : 83% de taux d'emploi ⁽⁴⁾, 58% exercent un métier en lien avec leur formation

TARIFS ⁽¹⁾

- Formation gratuite sauf pour les adultes, mais dans ce cas possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter.
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiment en cours de réhabilitation pour l'accès à la mobilité réduite
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap



SITE DE FORMATION

MFR L'HERBERGEMENT
02 51 42 80 37
mfr.herbergement@mfr.asso.fr
www.mfr-lherbergement.fr

CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

sur
1 an

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter

Statut apprentissage :

- 13 semaines en centre de formation
- 39 semaines en entreprise

Statut formation adulte :

- 8 à 28 jours de formation répartis de fin août à fin mai
- de 224 heures à 448 heures de stage



RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 semaine à la MFR
- 2 semaines en entreprise



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Accompagner le développement du jeune enfant dans ses découvertes et ses apprentissages
- Effectuer de la prévention, santé, environnement
- Exercer son activité en accueil collectif et individuel

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Recueil d'informations, posture professionnelle, soins du quotidien, protocoles liés à la santé
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST), gestes et postures
- Assistance pédagogique à l'enseignant, coopération avec les différents acteurs
- Organisation des actions, opérations d'entretien du logement, élaboration des repas

MODALITES PEDAGOGIQUES ⁽¹⁾

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Écoles (privées et publiques),
- Crèches,
- Multi-accueil,
- Halte-Garderie,
- Maison d'Assistante Maternelle ...

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR L'ADULTE EN ENTREPRISE

- Conduite d'activités d'animation et d'éveil
- Conduite des activités de soin du quotidien répondant aux besoins physiologiques de l'enfant
- Conduite des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels

⁽¹⁾ Détails et mise à jour le site Internet de la MFR

⁽²⁾ Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

⁽³⁾ Les chiffres concernent la dernière année scolaire

⁽⁴⁾ Le taux d'emploi est calculé sur la somme des actifs (ceux qui sont en emploi + ceux qui cherchent un emploi). Ne sont pas comptés ceux en formation.